

LA RÉFORME DES INTERCLUBS NATIONAUX M ET D EN 2017

Les Championnats de Belgique Interclubs Messieurs et Dames seront réformés dans toutes les divisions nationales à partir de la saison prochaine et ce, dans le but de rendre la compétition plus intéressante pour les clubs, les joueurs et le public.

Sur base d'une enquête auprès des clubs de divisions 1 et 2, des réunions qui en ont découlé, de conclusions et d'observations, la composition des divisions va être réformée pour mieux les équilibrer. Certaines règles ont été aussi adaptées dans le but de rendre les rencontres plus attirantes.

1.1 LA RÉFORME DE LA COMPOSITION DES DIVISIONS

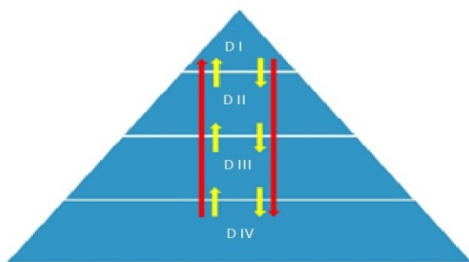
Toutes les équipes inscrites en Nationale seront réparties chaque saison sur base de la somme des points des joueurs de base inscrits sur la liste de force.

Seules les équipes, en fonction de leurs performances sportives de l'année précédente, qui montent ou descendent d'une division, sont certaines de maintenir leur place dans cette nouvelle division quel que soit le nombre de points avec lesquels elles sont inscrites. Se maintiennent en 1ère division les demi-finalistes de l'année précédente.

Les équipes pourront donc être classées dans les divisions nationales de deux manières :

- soit grâce au résultat sportif de l'année précédente.
- soit via le nombre de points totalisés par les joueurs de base inscrits sur la liste de force.

MESSIEURS



Division I: 2 poules de 5 équipes comprenant:

- Les 4 demi-finalistes de Division I de T-1
- Le champion de la Division II T-1
- Les 5 équipes inscrites avec le plus grand nombre de points

Division II: 2 poules de 5 équipes comprenant:

- Les 2 finalistes de la Division III T-1
- Le descendant de la Division I T-1
- Les 7 équipes suivantes inscrites avec le plus grand nombre de points

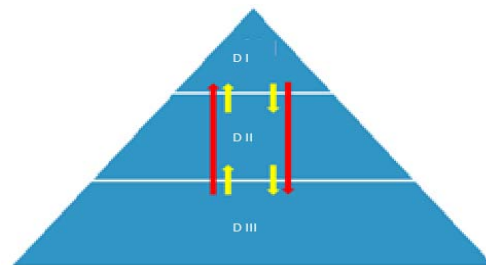
Division III: 4 poules de 6 équipes comprenant:

- Les 4 finalistes de Division IV T-1
- Les 2 descendants de la Division II T-1
- Les 18 équipes suivantes inscrites avec le plus grand nombre de points

Division IV: x poules de 6 équipes comprenant:

- Les 4 descendants de Division III T-1
- Les équipes restantes totalisant 525 pts min.

DAMES



Division I: 2 poules de 5 équipes:

- Les 4 demi-finalistes de Division I T-1
- Le champion de la Division II T-1
- Les 5 équipes inscrites avec le plus grand nombre de points

Division II 2 poules de 5 équipes comprenant:

- Les 2 finalistes de Division III T-1
- Le descendant de Division I T-1
- Les 7 équipes suivantes inscrites avec le plus grand nombre de points

Division III: x poules de 6 équipes comprenant:

- Les 2 descendants de Division II T-1
- Les équipes suivantes totalisant au moins 345 points.

1.2 NOUVELLES RÈGLES SUPPLÉMENTAIRES

✓ Messieurs:

- Les équipes sont tenues de présenter sur la feuille de résultats une équipe comptabilisant au moins 90% des points (au lieu de 80% actuellement) de l'équipe de base.
- En Division I et II, les rencontres débiteront à 11h (au lieu de 10h).
- En Division I et II, les doubles seront joués avant les simples. Les simples débiteront par les joueurs 1,2 et 3, ensuite par 4,5 et 6.
- En Division I et II les rencontres se dérouleront sur 3 terrains : le club visité doit en tenir compte.

✓ Dames

- Les équipes sont tenues de présenter sur la feuille de résultats une équipe comptabilisant au moins 80% (au lieu de 70% actuellement) des points de l'équipe de base.
- En Division I et II les doubles seront joués avant les simples. Les simples débiteront par les joueuses 1 et 2, ensuite par 3 et 4.

Généralités

- Les rencontres de poules se dérouleront en avril-mai.
Un tour final sera organisé en septembre pour définir le champion et le(s) descendant(s) de chaque division.
- Une équipe championne se retrouvera en T+1 automatiquement dans la division supérieure au minimum (peu importe le nombre de points qu'elle présentera sur la liste de force). Si elle présente une équipe qui lui permet d'intégrer la division encore supérieure, elle l'intégrera.
- Une équipe descendante se retrouvera maximum dans la division inférieure en T+1 (peu importe le nombre de points qu'elle présentera sur la liste de force). Cependant si elle présente une équipe dont les points sont inférieurs au minimum de la division, elle sera rétrogradée dans la division qui lui correspond.
- Une seule équipe du même club peut intégrer la D1 H et D. Idem pour la D2 H et D.
Une équipe par poule (4 max au total) par club peut intégrer la D 3 H.
Un club peut inscrire autant d'équipes qu'il le désire en D 4 H et D 3 D.
- Une équipe qui descend de division 1 ou 2 ne peut être remplacée dans la même division par une autre équipe du même club.

Le règlement détaillé des Interclubs 2017 sera communiqué en septembre 2016.

1.3 TOUR FINAL EN DIVISION I MESSIEURS ET DAMES

La Fédération s'engage à soutenir les finales de la Division I Messieurs et Dames dans la logistique en vue d'accroître la valeur de l'évènement et en vue de donner à ces finales la valeur qu'elles méritent.
Plus d'informations suivront dans les prochains jours.